



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE SAINT DENIS

FAMILLE DE NOISY LE SEC



1. RAPPORTS D'ACTIVITES DES DIFFERENTES COMMISSIONS

a) **Jeunes** (Mathieu GRAMFORT) (voir annexe II)

Une enveloppe contenant un bon d'achat en matériel (75,00 Euros) et un bouquet de fleurs sont remis à chacun des jeunes ayant gravi les marches des podiums régionaux. Ces jeunes sont vivement félicités et applaudis comme ils le méritent.

b) **Sportive** (Michel VICOMTE) (voir annexe III)

c) **Technique et Formation** (Michel VICOMTE) (voir annexe IV)

Stage arcs à poulies des 31 mai et 14 juin 2008 : actuellement, il y a seulement 6 inscrits ; il est donc encore possible de s'inscrire (bien sûr avant le 31 mai). Alors, n'hésitez pas.

d) **Traditions** (Atale BRETECHE)

Une récompense est remise à chacun des archers s'étant classés lors de leurs tirs des Prix Généraux de la Famille (voir annexe IV). Les coupes, suite au classement par équipes sur le championnat départemental Beursault, sont également remises. Là encore, les applaudissements de l'Assemblée sont nourris.

e) **Arbitres** (Chantal NAUDY) (voir annexe VI)

f) **Informatique et Communications** (Guy LENOIR)

Guy LENOIR remet au dirigeant de chacune des associations un document individualisé récapitulant ses accès internet et les adresses e-mail des associations ainsi que des précisions quant aux modalités d'accès et de redirection.

Il signale que le 23/05/08, en fin d'après-midi, 53 726 visites du site du Comité Départemental avaient été enregistrées.

g) **Administrative** (Nicole DAIZE) (voir annexe VII)

Suite au S.O.S. que nous avons lancé sur notre site, nous accueillons avec plaisir 5 personnes qui se sont portées candidates pour rejoindre avec les membres du Comité Directeur et travailler avec eux. C'est ainsi que sont cooptés : Alain DELRANC (pour la Commission des Arbitres), Patrick BOURDIN, Sylvain GUILLERET, Fabrice LANNE et Hervé SOLIGNAC (pour les Commissions Sportive et Technique/Formation).

h) **Médicale** (Françoise ROMIEUX)

Françoise ROMIEUX précise que, lorsqu'on veut la contacter à son Cabinet médical, il faut bien préciser que l'appel concerne le tir à l'arc et demander à lui parler personnellement.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Nous devons des remerciements très sincères à M. TEULET, Maire de Gagny, qui a répondu favorablement à notre demande en nous accueillant une fois encore dans cette magnifique et confortable salle, que nous affectionnons tout particulièrement.

Que s'est-il passé en 2007 en ce qui concerne le tir à l'arc en Seine-St.-Denis ?

Mesdames/Messieurs les Présidents de nos associations, grâce aux réunions plénières qui se tiennent plusieurs fois dans l'année, vous êtes tenus informés régulièrement des différentes actions de notre Comité Départemental et, sans empiéter sur le rapport d'activités que vous fera, dans quelques instants, chacun des Présidents de Commissions, je me dois ce soir de vous résumer les faits marquants de l'exercice qui vient de s'écouler.

Nos finances sont saines car nous faisons partie de la génération qui ne dépense pas plus qu'elle n'encaisse : nous avons toujours eu à cœur d'avoir une gestion financière équilibrée ; ceci ne nous a pas empêchés de conduire nos actions, d'investir et/ou de renouveler un certain nombre des éléments de notre parc de matériel bureautique.

En 2007 et, comme tous les ans, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour solliciter (et obtenir dans des proportions raisonnables) le subventionnement par les différentes instances de certaines des actions que nous avons mises en place. En effet, nous tenons à ne pas entamer le petit "matelas" que nous avons mis de côté petit à petit, au fil des ans, car nous ne perdons pas espoir de pouvoir, un jour, avoir un siège social, qui nous fait cruellement défaut actuellement. Mais il nous faut faire avec nos moyens et aujourd'hui, il ne nous est pas possible de nous engager dans une telle aventure que nous ne serions pas certains de pouvoir pérenniser. En conséquence, une fois de plus, la patience et surtout la ténacité nous animent.

L'engagement dont vous faites preuve, vous dirigeants de nos associations, votre dynamisme et votre implication sur le terrain ont fait que le nombre de nos licenciés est resté globalement stable (un très léger fléchissement a néanmoins été noté). Vous vous investissez déjà beaucoup et je sais que je peux compter sur vous pour ne pas relâcher vos efforts : il est de l'intérêt de tous de voir nos effectifs augmenter chaque année.

Je me permets d'insister sur le fait que votre numéro d'agrément fédéral vous fait obligation de licencier absolument tous vos adhérents. Vous comprenez aisément qu'il n'est pas admissible que certains pratiquants puissent bénéficier des structures de la pyramide fédérale sans participer un tant soit peu à ses coûts. Mais je sais aussi que fort peu d'associations de Seine-St.-Denis ne jouent pas le jeu (hélas il y en a quand même et ça me dérange franchement).

Même si tout est perfectible, sachez que, de son côté, le Comité Départemental fait le maximum pour que nos associations se portent bien et qu'elles ne cessent de progresser.

Nous avons une politique volontariste en matière de formation pour nos bénévoles qui s'impliquent car nous savons que la qualité et la compétence de l'encadrement sont le gage de la réussite. Ne vous privez donc pas des services qui sont mis à votre disposition. Au regard du gain technique, les stages de formation que nous vous proposons ont finalement un coût financier extrêmement modeste pour vos associations.

En ce qui concerne les jeunes, nous avons poursuivi la politique très dynamique qui est nôtre depuis de très nombreuses années et nous consacrons à ces jeunes, qui sont la relève de demain, des budgets non négligeables pour leur faire apprécier le tir à l'arc, pour les aider dans leur pratique et pour les faire progresser. Citons, à titre d'exemples, juste 3 de nos nombreuses actions :

- nous encourageons les parcours ludiques dont nous sommes à l'origine et qui s'adressent à nos plus jeunes licenciés et nous nous réjouissons de voir que cette initiative plaît bien au public concerné et qu'elle se pérennise dans le temps,
- nous prenons en charge une part importante du coût des stages auxquels les jeunes participent (stages régionaux et/ou départementaux),
- nous ne manquons pas de les féliciter (et vous allez le voir dans quelques minutes) pour les performances qu'ils réalisent.

Pour que les compétitions qui se déroulent sur notre territoire restent de qualité, nous entretenons le matériel dont nous nous sommes dotés au fil du temps, nous renouvelons systématiquement tous les ans une partie de la ciblirie départementale et nous investissons régulièrement dans du matériel nouveau : par exemple, cette année, nous

avons acheté un deuxième chrono-tir pour la gestion des feux que nous mettons à la disposition de nos organisateurs.

Qui dit compétitions, dit arbitres. Alors là, je ne vous cache pas qu'on peut afficher pas mal d'autosatisfaction. Après une traversée du désert de plusieurs années, au cours desquelles notre département manquait cruellement d'arbitres, enfin, nos efforts sont couronnés de succès car nous avons eu le bonheur d'enregistrer la candidature de plusieurs bénévoles voulant bien s'investir dans cette tâche ingrate. Merci à eux. L'un des candidats a fini sa formation et a réussi brillamment l'examen : il prêtera serment devant vous tout à l'heure. Les autres continuent leur relativement long parcours de formation, mais, en tant que stagiaires, ils sont d'ores et déjà opérationnels et efficaces. A ce propos, remercions aussi chaleureusement tous les organisateurs de compétitions qui les ont accueillis très sympathiquement.

En faveur des arbitres, nous avons débloqué de nos lignes budgétaires un montant total très significatif pour qu'ils soient mieux défrayer lors de leurs différentes prestations en Seine-St.-Denis (rappelons que, dans notre sport, ils oeuvrent en total bénévolat et ne reçoivent aucune rétribution). Pour leur faciliter la tâche, nous les avons dotés en matériel performant et au goût du jour et nous avons réglé la quasi totalité de la note correspondant à leur nouvelle tenue.

En matière sportive, notre volonté affichée depuis longtemps est de développer la progression et l'amélioration des performances pour le plus grand nombre d'individus. Nous faisons en sorte que le maximum de nos associations soit présent lors des rassemblements par équipes, à tous les niveaux.

Notre budget étant limité, nous avons pris le parti de ne pas récompenser en espèces sonnantes et trébuchantes les performances réalisées par les divers champions et championnes de notre département dans les différentes compétitions nationales, voire internationales. En effet, notre stratégie consiste à ne pas prendre financièrement un quelconque engagement vis-à-vis de nos athlètes car, faute de pouvoir le maîtriser, nous risquerions éventuellement, à terme, de ne plus être capables, un jour ou un autre, d'assumer cet engagement. Nous considérons que la politique que nous menons en faveur des jeunes de notre département depuis très longtemps a dû, en son temps, profiter aux athlètes d'aujourd'hui : cette politique n'est certainement pas, selon nous, étrangère à leur réussite présente et leur bon, ou haut, niveau actuel est sans doute dû pour partie, dans la plupart des cas, à cette forte implication de notre part lorsque ces athlètes étaient plus jeunes.

Il faut savoir que nous pouvons nous réjouir de compter dans nos rangs des membres éminents faisant partie de l'élite française. J'ajoute que nous savons déjà que, de façon certaine, partiront pour Pékin 4 archers français dans le but d'y défendre les couleurs nationales lors des prochains Jeux Olympiques. Nous avons actuellement l'espoir que, sur ces 4 athlètes, 1 féminine issue de Seine-St.-Denis (A.S. BONDY) soit sélectionnée. Rien n'est joué, il ne nous reste plus qu'à croiser les doigts. Nous avons eu également l'espoir qu'un jeune homme issu aussi de Seine-St.-Denis (Laure BARCZYNSKI de A.N.C. 93) remplisse les quotas lors du Championnat d'Europe, le week end dernier : hélas, ça ne s'est pas fait, Thomas AUBERT n'a pas à rougir de ses performances, car la lutte fut vraiment âpre à Vittel.

Sur un autre plan, nous devons reconnaître que, aussi bizarre que cela puisse paraître, notre Commission des Traditions a traversé une zone de turbulence pendant quelques mois. Ceci était dû à l'attitude de seulement 4 ou 5 personnes (nommons les des "trublions") qui ont eu des actions tous azimuts totalement incontrôlées et injustifiées. Je ne cache pas que nous sommes nombreux à avoir mal vécu le fait qu'une poignée d'individus ait pu salir à ce point le tir à l'arc en général, tant au plan local, qu'au plan régional, et même au niveau national. Pour le plus grand bien de cette Commission à laquelle nous sommes très attachés, vous avez bien voulu coopérer, en janvier dernier, un "Sage" qui devrait nous permettre de retrouver notre sérénité.

Je clôturerai ce rapport en vous disant que, si je préside avec le plus grand plaisir aux destinées de votre C.D. depuis plusieurs mandats déjà, je ne travaille pas tout seul. Les choses ne peuvent fonctionner que parce que je suis entouré d'une équipe de bénévoles dynamiques, compétents, disponibles (je dirais presque corvéables à merci). Je leur sais gré de leur implication et les remercie du fond du cœur du soutien et de l'aide qu'ils m'apportent si spontanément.

Je pense avoir fait un tour rapide de la vie du tir à l'arc en Seine-St.-Denis, l'année dernière ; bien sûr, ce n'est pas exhaustif, mais j'espère ne pas avoir été trop long. Je vous remercie de m'avoir écouté et, maintenant, je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

André PRIEUR

Activités de la Commission Jeunes de mai 2007 à mai 2008

Au cours de cette saison sportive 2007/08 les jeunes du département ont reçu un dépliant info sur ce que le Comité Départemental propose à ses jeunes.

Détection régionale :

Organisée par la Compagnie de Montfermeil, elle a permis l'intégration de jeunes de Seine-St.-Denis dans le GBM régional (Lola de Montfermeil, Romain de Sevran, Loïc de l'US Montfermeil, Pierre Adrien de l'AS Bondy).

Francilienne jeunes 2008 :

A l'issue de l'étape salle, le département est 2^e chez les Cadets/Juniors et chez les Benjamins/Minimes, nous classant ainsi 3^e au classement général, sans équipe arcs à poulies. Dernière étape le 8 juin.

Rencontre Poussins/Benjamins salle :

Organisée par Sevran à Chennevières, elle a regroupé environ 50 jeunes.

Spécial jeunes :

Organisée par l'ANC93, cette compétition a été, une fois encore, en perte de vitesse en nombre de participants, même si les jeunes présents ont passé un agréable moment et que certains ont été sélectionnés pour la finale régionale où ils ont brillamment représenté le département avec, notamment, Alexis ASSAF de Montfermeil qui termine 1^e et Benjamin JOURNEAU d'Aulnay se classant 2^e.

Parcours Poussins/Benjamins en extérieur :

Organisé par Montreuil 2^{ème}, il a permis, cette année encore, d'offrir à nos plus jeunes archers de se rencontrer sur un parcours extérieur.

Challenge PRI EUR :

Organisé par Aulnay-sous-Bois, il a été remporté, cette année, par les jeunes archers du Vert-Galant. La rencontre a réuni 32 jeunes du département.

Stages jeunes régionaux :

A chaque édition, nos jeunes participent en nombre à ces stages de perfectionnement qui, je le rappelle, reçoivent de la part du Comité Départemental une importante aide financière (à hauteur de 150 €/archer).

Mathieu GRAMFORT

LISTE DES JEUNES HONORES POUR LEURS PERFORMANCES

Résultats sur la période allant du Beursault 07 à la salle 08

TENA Gabriel (ANC93) 1^{er} beursault, 1^{er} 2X50m, 2^e 2X70m, 1^{er} Campagne, 1^{er} salle
COCHIN Fabien (1^{er} Bondy) 2^e beursault, 2^e 2X50m, 3^e salle
MONTEL Charlotte (Rosny) 1^{ère} 2X50m, 2^e 2X70m, 3^e salle
TENA Laura-Marie (ANC93) 1^{ère} 2X50m, 1^{er} 2X70m, 1^{ère} salle
MERI Agnès (Tremblay) 1^{ère} beursault, 2^e 2X70m, 1^{ère} salle
JOLY Grégory (Tremblay) 2^e beursault, 3^e 2X70m
BOSSARD Florian (St.-Ouen) 3^e 2X70m et (Pantin) 3^e salle
SGARD Anaïs (ANC93) 2^e 2X70m, 1^{ère} Campagne
MARTIN Julien (ANC93) 1^{er} 2X70m, 1^{er} Campagne
MARTRET Olivier (ANC93) 1^{er} 2X70m, 1^{er} Campagne
CHESSE Alizée (ANC93) 1^{ère} 2X70m
JOUANNEAU Roxane (Vaujours) 1^{ère} 3D
ROUXEL Alexandre (CVCC) 2^e 3D
BREDA Colin (Vaujours) 1^{er} 3D
LEMAIRE Loïc (US Montfermeil) 3^e salle
PRIEUR Marion (US Gagny) 1^{ère} beursault
BOYER Thomas (1^{ère} Montfermeil) 1^{er} 2X50m
POSTIC Corentin (1^{ère} Montfermeil) 2^e 2X50m
DUJARDIN J.Jacques (Drancy) 3^e 2X50m
AUTIN Vincent (Sevran) 1^{er} 2X50m
GAUDIN Clémence (Rosny) 2^e 2X50m
BOCHU Alexandre (Rosny) 3^e 2X50m

On compte 39 podium dont :

- 21 premiers
- 10 deuxièmes
- 8 troisièmes.

RAPPORT COMMISSION SPORTIVE

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Merci et félicitations aux 4 organisateurs du département, à savoir Montreuil 1^{ère}, Bondy 1^{ère}, Rosny CSL et Pantin et à ceux hors département : Bussy St.-Georges et Argenteuil.

Il faut signaler que nous avons de plus en plus de mal à nous greffer sur les organisations extérieures au département en ce qui concerne les disciplines de parcours.

DIVISION DEPARTEMENTALE 2006/2007

Peu d'équipes sur cette saison et les équipes qui ont été engagées sur la finale des D.D. se sont battues et une seule équipe (Rosny CSL en arc à poulies) a réussi à monter en Division Honneur.

Mais parlons plutôt de l'avenir : cette année, un plus grand nombre d'équipes se sont engagées sur la division départementale et son fonctionnement sous cette forme (envoi des scores par les intéressés et classement relativement à jour dans les meilleurs délais), ce qui a peut-être motivé un peu plus les équipes.

Dans un proche avenir on pourrait peut-être repenser à faire, comme l'avait Gagny il y a un certain temps, c'est-à-dire refaire un tir par équipes de clubs sur le département.

Il faut aussi féliciter Guy pour la tenue du site du département qui nous permet de suivre les tireurs de la Seine-St.-Denis dans leurs exploits.

Michel VICOMTE

RAPPORT COMMISSION TECHNIQUE ET FORMATION

12 initiateurs (formule 2006-2007) ont été formés l'année dernière et tous ont été reçus.

Le développement et les performances de notre département, à tous les sens du terme, passent impérativement par la formation de cadres : il faut donc absolument poursuivre nos efforts dans ce sens. Je compte sur vous pour continuer d'inscrire des candidats provenant de vos associations.

Actuellement seulement 5 personnes ont fait la pré-formation « entraîneur 1 » ; si d'autres candidats souhaitaient suivre ce stage, je suis prêt à ajouter une nouvelle session de pré-formation au mois de septembre.

Ainsi que je vous en avais avertis lors de la dernière Assemblée Générale, un début d'Equipe Technique Départementale a vu le jour cette année.

Le "bal des débutants" (je le rappelle pour mémoire, ce serait le rassemblement de tous les débutants de l'année, notés sur leur technique de tir, afin de récompenser les meilleures écoles de tir) est toujours un projet qui me tient à cœur et qui finira par voir le jour.

LABELLISATION

D'ici la fin du mois de mai, vous allez recevoir de la F.F.T.A. le panneau d'affichage d'affiliation de votre association.

En ce qui concerne le label auquel vous pourriez prétendre, très exceptionnellement cette année, il ya urgence à ce que vous remplissiez votre questionnaire (c'est-à-dire d'ici la fin du mois de mai) ; en effet, c'est la date-butoir imposée cette année pour que tout soit opérationnel dès la rentrée de la saison sportive 2008-2009.

Ensuite, la vitesse de croisière s'installera, chaque année, en novembre, il vous faudra recommencer votre dossier pour qu'il soit validé pour la saison sportive suivante. Je suis à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Michel VICOMTE

RAPPORT DE LA COMMISSION DES TRADITIONS

CLASSEMENT DES CARTES BLEUES 2007

<u>Nom prénom</u>	<u>Compagnie</u>	<u>Total</u>	<u>Nb prix</u>	<u>récompense</u>
ARCS CLASSIQUES				
CODEVELLE Hervé	1 ^{er} Bondy	11,86	8	Coupe
LANNE Fabrice	1 ^{er} Montreuil	13,27	13	Coupe
MARIN Jean-Michel	1 ^{er} Bondy	13,89	8	Coupe
VIGNOL Dominique	Clichy sous Bois	13,93	13	
LEROUX Françoise	1 ^{er} Bondy	17,10	8	
ROUILLÉ Patrick	Sevrans	18,31	16	
MENARD Joëlle	1 ^{er} Montfermeil	20,02	12	
MARGUERITE Gérard	Noisy le Sec	20,11	13	
TAINÉ Michel	Clichy sous Bois	21,41	12	
LENOIR Guy	Sevrans	21,56	13	
GEGAUFF Jean-Pierre	Bagnolet	21,84	9	
GERARD Jean-Louis	Bagnolet	22,03	13	
REDAUD Bernard	1 ^{er} Bondy	24,93	9	
BENARD Jean	Bagnolet	24,96	13	
BOURDIN Patrick	1 ^{er} Montreuil	25,85	13	
ALLEXANDRE Roger	1 ^{er} Bondy	28,28	8	
DUVERNE Cyrille	Sevrans	28,67	8	
TYTGAT Lydia	Aulnay	29,69	10	
THOMINE André	1 ^{er} Montfermeil	30,35	9	
CROISSANT Robert	Bagnolet	31,01	13	
ROMIEUX Françoise	1 ^{er} Montreuil	32,15	12	
CODEVELLE Liliane	1 ^{er} Bondy	35,36	8	
PELLETIER Danièle	1 ^{er} Bondy	37,98	10	
ZAMORA Robert	1 ^{er} Montreuil	40,40	10	
<u>ARCS A POULIES</u>				
GUILLERET Sylvain	ANC93	7,42	12	Coupe
MIRC Philippe	Noisy le Sec	12,34	8	Coupe
GOY Micheline	1 ^{er} Montfermeil	12,93	9	Coupe
JOUSSET André	Villemomble	13,77	12	
GUENIN Claudine	1 ^{er} Montfermeil	14,56	8	
GILLIET Liliane	1 ^{er} Bondy	17,13	13	
HENNE Patrick	1 ^{er} Bondy	18,49	9	
GILLIET Alain	1 ^{er} Bondy	22,05	13	

**Tous ces Archers sont qualifiés d'office pour le Championnat
Départemental Beursault 2008**

Les Archers ayant tiré les 13 Prix Généraux de la Famille sont récompensés

Atale BRETECHE

COMMISSION DES ARBITRES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

Pour ce qui concerne les arbitrages : nous avons assuré pour notre département 4 concours "salle.

Avec, pour l'ensemble des concours, une prestation de chacun d'entre nous samedi et dimanche ; c'est-à-dire arbitres confirmés et candidats arbitres, en moyenne 5 personnes à chaque fois.

Si l'on veut faire un peu de maths, cela correspond à $5 \times 8 = 40$ arbitrages pour la salle.

Pour l'extérieur, nous avons 4 concours, dont un Régional et un France, ce qui mobilise l'ensemble du groupe.

Je ne compte évidemment pas les arbitrages faits dans les départements limitrophes pour cause de préparations d'examens ou de dépannage.

L'effectif pour le 93 est de 4 arbitres fédéraux, dont 2 arbitres formateurs. Mais nous avons maintenant :

- 1 arbitre confirmé (qui prête serment ce soir) et qui continue puisqu'il passera les options de parcours
- 2 arbitres qui viennent de réussir leur examen avec options (1 FITA et 1 campagne)
- 2 arbitres candidats qui viennent de passer et réussir leur QCM et qui passeront en octobre/novembre les options de leur choix
- 1 arbitre assistant, qui, lui, a QCM et options à passer.

C'est-à-dire qu'au niveau de notre département, nous avons un excellent taux de réussite. Sachant que nos petits "nouveaux" ont commencé leur formation en novembre 2007. Nous allons d'ailleurs accueillir dans notre groupe un nouveau candidat arbitre, qui démarrera normalement en octobre 2008.

Mais il n'empêche que nous devons continuer à fournir des efforts, et je continuerai à faire de la pub pour l'arbitrage. Plus nous serons et moins de prestations nous devons faire.

Il faut tenir compte des nouvelles règles fédérales, un organisateur et un arbitre, mais maintenant, une équipe DN1, DN2, DNAP, ... devra également présenter un arbitre.

Pour ce qui concerne la formation, celle-ci sera externalisée et organisée, à partir de la rentrée prochaine, dans chacun des départements en ce qui concerne leurs candidats arbitres, c'est-à-dire toutes les options sauf les options parcours, qui, elles, seront assurées par le Comité Régional.

Pour ce faire, le Comité Départemental a décidé de l'achat de matériel de formation ; en effet, pour l'instant, Alain DELRANC et moi-même utilisons notre matériel perso (P.C. et rétroprojecteur) ; nous allons donc acheter (la liste des achats est la suivante) : un P.C., un rétroprojecteur, un peson et un télémètre électronique. Ceci afin de nous permettre d'assurer les formations correctement. Pour ce qui concerne la salle de formation, cela est, pour l'instant, prématuré, les dates de formations n'étant pas encore arrêtées.

Chantal NAUDY

RAPPORT COMMISSION ADMINISTRATIVE

On sait que beaucoup de nos associations de Seine-St.-Denis fonctionnent sur la base de statuts qui datent parfois de leur création, ou, en tout cas, de fort longtemps. De ce fait, ces statuts sont maintenant devenus complètement obsolètes, voire totalement contraires à la loi. Tout va bien tant qu'il n'y a pas de problème, n'est-ce-pas ?

La triste expérience récemment vécue par l'une de nos Compagnies nous a prouvé par A + B qu'on ne pouvait absolument pas traiter par-dessus la jambe ce très important point administratif. Le tir à l'arc, même s'il vit beaucoup de ses traditions et de ses habitudes, n'est pas au-dessus des lois.

Ainsi je ne saurais trop vous recommander de mettre les statuts de votre association en conformité avec la législation ; d'ailleurs, je me permets de vous rappeler que légalement ceci devrait être fait d'ici fin 2009. Alors, vous n'avez pas trop de temps à perdre pour vous mettre à vos claviers ou pour prendre votre plus belle plume.

Pour vous aider dans votre tâche, vous trouverez sur le site fédéral des statuts-types, tels que les préconise la F.F.T.A.

Vous allez probablement rester sur votre faim en ne trouvant pas tous les points que vous souhaiteriez voir figurer dans le texte de base qui régira votre association ; ce n'est pas le but des statuts, qui est un document (qualifions le de légal) qui se doit de rester d'une parfaite sobriété.

En conséquence, n'hésitez pas à rédiger, en parallèle, un Règlement Intérieur qui, lui, mentionnera toutes les particularités auxquelles vous êtes attachés pour votre association, pourvu, bien sûr, que ces particularités ne viennent pas en contradiction avec les statuts. C'est le bon sens, bien sûr.

Gilbert et moi, c'est-à-dire la Commission Administrative, nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter notre aide si vous le souhaitez.

Nous n'avons pas l'intention de faire la moindre ingérence dans la vie de votre association mais si, d'ores et déjà, vous vouliez bien nous faire parvenir un exemplaire des statuts et du règlement intérieur actuels de votre association, cela nous permettrait de vous donner notre avis. Je le répète : nous sommes à votre disposition, mais nous ne nous immiscerons pas dans votre vie.

Evidemment, dans les 3 mois qui suivent l'adoption de vos nouveaux statuts par vos adhérents en Assemblée Générale, vous devrez les communiquer à la Préfecture. De même, n'oubliez jamais d'avertir la Préfecture lors de chaque changement dans votre équipe d'encadrement (Comité Directeur, Bureau, etc..).

Par ailleurs, ne nous privons pas de tirer profit de l'expérience vécue par les autres ; alors, je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler un point très important : une association ne peut, en aucun cas, se séparer d'un ou plusieurs de ses membres devenus indésirables pour différentes raisons (même très légitimes) si les règles obligatoires concernant l'éviction d'un adhérent n'ont pas été respectées (aboutissant à un accord entre les parties).

Vous pouvez parfaitement, en début de saison, ne pas renouveler la licence de qui vous voulez vous séparer, évidemment en lui ayant préalablement motivé votre décision ; mais, en cours de saison sportive, tout se fait d'un commun accord en vue d'un transfert vers un autre club (selon les règles édictées par la F.F.T.A.) ; ceci veut dire qu'aucune décision unilatérale de votre part n'est autorisée, sous peine de risquer de vous voir traduit devant une Commission de Discipline, ou même devant les Tribunaux.

De plus, rappelons que c'est la F.F.T.A. qui délivre les licences et c'est elle seule qui est habilitée à retirer une licence en cours de validité.

Nicole DAIZE